

Trois trésoreries dans le viseur en Moselle

Au début de l'année, la trésorerie de Rémilly et le cadastre de Hayange avaient déjà fermé. Lundi, le ministère des Finances a annoncé la fermeture à venir des trésoreries de Courcelles-Chaussy, Fénétrange et Albestroff.



Jusqu'à présent, la Moselle n'avait pas trop eu à subir les restructurations de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Mais selon les informations de la direction départementale de la Moselle données lundi à ses agents, ce temps-là semble révolu.

Tous les bureaux employant moins de cinq agents sont scrutés à la loupe. Or, les trésoreries d'Algrange, Audun-le-Tiche, Boulay, Grostenquin, Hayange, Rohrbach-lès-Bitche, Sierck-les-Bains et Vigy sont dans ce cas, sans compter les fermetures déjà annoncées.

Lundi, la Direction départementale des finances publiques a ainsi livré sa feuille de route. Le 1er janvier 2017, les trésoreries de Courcelles-Chaussy, Albestroff et Fénétrange fermeront. Les activités de Courcelles-Chaussy seront transférées à Metz, celles de Fénétrange à Sarrebourg et Albestroff verra la partie recouvrement des impôts transférée à Château-Salins, tandis que la gestion des collectivités locales reviendra à la trésorerie de Dieuze à la mi-2017.

Le syndicat **Solidaires Finances publiques 57** voit ces annonces d'un très mauvais œil. « Il y a déjà eu la fermeture de Rémilly le 1er janvier dernier ; six sites ont déjà été sacrifiés en début d'année, constate avec impuissance le délégué syndical **Philippe Ostrogorski**. Mais ça ne fait que commencer. Chaque année, on va nous annoncer de nouvelles fermetures. La direction dit que les postes sont trop nombreux – la Moselle en compte 39 – par rapport à la population. »

La direction régionale à Strasbourg

Pour le syndicat, « des agents vont être impactés par ces changements. Certains voudront suivre leur métier, d'autres privilégieront le maintien géographique avec le risque de perdre leur mission. Quant aux usagers, ces restructurations vont forcément entraîner une détérioration du service. »

Autre source d'inquiétude, le transfert de la direction régionale à Strasbourg. « Nous sommes rétrogradés en direction départementale. » Plus concrètement, le déménagement du Centre de service partagé (CSP) à Châlons-en-Champagne a été annoncé, soit seize emplois. « Ces espaces réaménagés et libérés, explique **Philippe Ostrogorski**, permettront le transfert de l'ensemble du pôle fiscal (45 à 50 personnes) situé à la direction, rue des Clercs. »

Une bonne nouvelle tout de même : la création de quinze à vingt boxes d'accueil à Metz. « La direction s'est enfin rendu compte du sous-dimensionnement de l'accueil. Pour l'instant, aucune date n'a été définie. Question : « Restera-t-il assez d'agents à mettre dans les boxes ? » ironise, à moitié, le syndicaliste.